

informer



animer



accompagner



Projet de fonctionnement

Nom du Ram :

Gestionnaire :

Période contractuelle :

Projet de fonctionnement du
Relais Parents Assistant(e)s maternel(le)s

Pôle de Broglie

Gestionnaire : CIAS - IBTN

Période contractuelle du 1/01/2020 au 31/12/2024

SOMMAIRE

I. PRÉAMBULE	4
II. CARACTÉRISTIQUES ADMINISTRATIVES DU R.P.A.M.	4
III. LE DIAGNOSTIC	5
1. <i>Le diagnostic relatif au territoire</i>	5
2. <i>Le diagnostic relatif aux missions</i>	8
IV. La formalisation du projet	13
1. <i>Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention)</i>	13
2. <i>Le projet relatif aux missions du Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s</i>	15
3. <i>Le partenariat</i>	27
V. Le fonctionnement et les moyens au service du projet	29
1. <i>Le fonctionnement</i>	29
2. <i>Les moyens alloués</i>	31
3. <i>Les outils</i>	33
VI. Annexe 1 : Fiche de Poste de Maryse TARTARE	35

I. PRÉAMBULE

Le projet de fonctionnement est le fil conducteur de l'action du Relais Assistant(e)s maternel(le)s sur la période contractuelle (4 ans maximum).

Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans ce projet.

Le projet doit être validé par le conseil d'administration de la Caf pour bénéficier de la prestation de service R.P.A.M.

II. CARACTÉRISTIQUES ADMINISTRATIVES DU R.P.A.M.

Nom : Relais Parents Assistant(e)s maternel(le)s Pôle de Broglie

Coordonnées du Ram

Adresse administrative (siège du Ram) :
CCRIL – 652 route de l'église 27270 LA TRINITE DE REVILLE

☎ : 02.32.44.44.43

Adresse mail : ram.ccril@bernaynormandie.fr

Nom du ou des animateur(trice)s : Maryse TARTARE

Coordonnées du gestionnaire :

Nature juridique : C.I.A.S - Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, Président : Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Nom et qualité du référent (responsable hiérarchique du(des) animateur(s)) : Anne Laure GUERU, Coordinatrice Petite Enfance

Adresse :
Pôle Administratif du CIAS
41 rue Jules Prior - 27170 Beaumont Le Roger

☎ : 02.32.45.47.85

Fax : 02.32.45.00.79

Adresse mail : petiteenfance@bernaynormandie.fr

Date d'ouverture du Ram : 11/12/2002

Existence d'un Contrat enfance jeunesse (Cej) intégrant le Ram (oui/non) : oui

Si oui, période contractuelle : 2015 - 2018

Collectivité(s) signataire(s) : Communauté de Communes du canton de Broglie – Caf – Msa

Nombre d'Etp poste(s) animateur(s) Ram : ¹ 1

¹La valeur équivalent temps plein (Etp) est déterminée en fonction du statut ou de la convention collective applicable au salarié.

Champ territorial du Relais Assistant(e)s maternel(le)s:

20 communes concernées au sein du C.I.A.S. Intercom Bernay Terres de Normandie, plus communément appelé Pôle Broglie :

- Broglie
- Capelles les grands
- Chamblac
- Ferrières St Hilaire
- Grand Camp
- La Goulafrière
- Mélicourt
- Mesnil Rousset
- Montreuil l'Argillé
- La Chapelle Gauthier
- La Trinité de Réville
- Notre Dame du Hamel
- St Aubin du Thenney
- St Agnan de Cernières
- St Denis d'Augerons
- St Jean du Thenney
- St Laurent de Tencement
- St Pierre de Cernières
- St Quentin des Isles
- Verneusses

III. LE DIAGNOSTIC

Le recueil et l'analyse des données relatives au territoire permettent l'élaboration d'un projet de fonctionnement cohérent, en lien avec la politique locale d'accueil de la petite enfance et les missions inscrites dans la lettre circulaire Cnaf.

1. Le diagnostic relatif au territoire

Le contexte - le RPAM dans la politique Petite Enfance du territoire : les grandes lignes de la politique Enfance et Jeunesse sur le territoire et son volet petite enfance, en lien avec le Projet Social du Territoire (PST) du CIAS (Centre Intercommunal de l'Action Sociale)

Le territoire du Pôle Broglie est un territoire rural, caractérisé par un vieillissement de la population et un habitat dispersé autour de 2 communes phares : Broglie et Montreuil l'Argillé.

Le taux de chômage et la disparition progressive du commerce local ont fragilisé la population, favorisé son isolement et engendré des difficultés sociales.

Par ailleurs, on assiste à des déplacements pendulaires de la population active (déplacements vers Lisieux, Bernay, L'Aigle pour le travail, les loisirs, les courses).

Les jeunes s'ancrent difficilement sur le territoire, soit parce qu'ils sont isolés, soit parce que leurs familles ont des habitudes de vie en dehors du territoire (ex : loisirs à Bernay).

Parallèlement à ce constat, un Projet Social du Territoire a été mis en œuvre par le CIAS en 2018.

Voici les 3 axes du Projet Social de Territoire :

Axe 1 : Les habitants sont au cœur et acteurs du projet avec les élus, les professionnels et leurs partenaires :

Axe 2 : L'action sociale est équitable, cohérente et coordonnée sur le territoire

Axe 3 : L'accès à l'ensemble des services de l'action sociale est facilité pour tous

Pour élaborer le projet de fonctionnement, le RPAM doit tenir compte des axes définis par le PST dans ses perspectives d'actions.

Le projet social de territoire a été voté le 11 décembre 2018 par le Conseil d'Administration du C.I.A.S et approuvé à l'unanimité par le Conseil Communautaire de l'Intercom le 13 décembre 2018.

Politique Enfance Jeunesse et Petite Enfance du territoire

La place de l'enfant ou du jeune au sein de la famille et de la société a évolué. La responsabilité d'un territoire est de travailler à l'amélioration du « mieux vivre ensemble » en tenant compte de l'environnement social et culturel des enfants et des jeunes.

Pour cela, la politique Enfance Jeunesse du territoire doit engager des actions dans la lutte contre l'isolement et le renforcement de la cohésion sociale. Dans cet objectif, le Contrat Enfance Jeunesse doit pouvoir s'adosser efficacement au Projet Social de Territoire :

- Par une démarche collective de participation des familles, des jeunes, des associations et d'autres partenaires.

Concernant le RPAM : S'efforcer de rendre les assistantes maternelles et les parents acteurs du projet de fonctionnement

- Par une transversalité des actions menées par le Service enfance Jeunesse.

Concernant le RPAM : favoriser les actions transversales internes et externes (ex : partenariat renforcé avec la PMI)

- Par une meilleure accessibilité des services de l'action sociale pour les familles et les jeunes

Concernant le RPAM : davantage de proximité avec les parents, futurs parents et assistantes maternelles

- Améliorer l'accès à l'information en matière de demande de garde pour les parents de tout-petits et futurs parents

- Prendre régulièrement contact avec les assistantes maternelles qui ne viennent pas au RPAM afin de comprendre les raisons de leur désintérêt.

Les modalités d'intégration et de participation du RPAM dans les instances locales de coordination de la politique enfance et jeunesse

Le RPAM participe aux réunions des commissions Enfance Jeunesse.

L'animatrice a participé aux groupes de travail concernant la mise en œuvre du Projet Social de Territoire.

L'organisation territoriale de l'information des familles sur les modes d'accueil

L'information à destination des familles est véhiculée par :

- La diffusion de plaquettes d'informations communes aux 4 Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s
- Le site Internet du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, en cours de développement
- La mise en ligne des assistantes maternelles sur tout le territoire
- La page Facebook du C.I.A.S : Terres de Solidarité
- Le partenariat avec la PMI (partenariat quasi absent, étant donné la vacance de poste d'infirmière PMI sur le secteur depuis plusieurs années)

Le RPAM n'assure pas la centralisation des demandes des familles.

Traitement de la demande d'accueil en ligne des familles formulée directement sur mon enfant .fr

Mission non retenue par le service Enfance Jeunesse

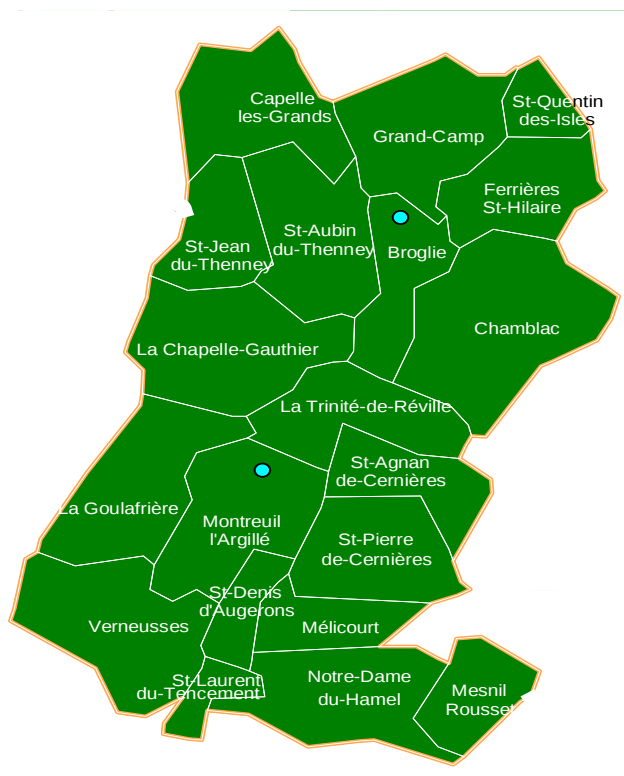
Lieu(x) d'implantation du RPAM

Le Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s est implanté au Centre de Culture, de Ressources, d'Initiatives et de Loisirs (C.C.R.I.L.) à la Trinité de Réville.

A noter la présence au C.C.R.I.L. d'un A.L.S.H. (accueil de loisirs sans hébergement) d'une M.S.A.P. (Maison de Services au Public), d'un Espace de Vie Sociale (EVS), de permanences de partenaires sociaux (ACCES...)

Dans les propositions d'actions qui seront déclinées dans ce projet, certaines actions seront proposées en lien avec l'une ou l'autre de ces instances.

Le C.C.R.I.L. se situe géographiquement au centre du territoire, à 5 kms de distance des 2 plus importantes communes du pôle soit Broglie et Montreuil L'Argillé.



Lieux d'intervention du RPAM

L'animatrice du RPAM intervient principalement dans les locaux situés au C.C.R.I.L.

Cependant, certains ateliers d'éveil sont délocalisés :

- ↳ Baby gym : à la salle de fêtes de Saint Aubin du Thenney (2 fois par mois)
- ↳ Ludothèque : dans une salle de la mairie de Capelles les Grands (1 fois par mois)

C'est une opportunité pour les assistantes maternelles un peu éloignées du C.C.R.I.L. de pouvoir fréquenter ces ateliers délocalisés, plus proches de chez elles.

Certaines assistantes maternelles ne participent d'ailleurs qu'aux ateliers délocalisés.

2. Le diagnostic relatif aux missions

Mission 1 : les RPAM ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance

Cette mission se décline en trois thèmes décrits ci-dessous :

Thème 1.1 : l'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande

<u>Données</u>	<u>Constats</u>	<u>Analyse</u>
<u>Données Image 2017</u> Enfants 0-3 ans 152 enfants (identifiés Caf-Msa) dont 41 issus de familles touchant le RSA ou l'AAH et 39 de familles sous le seuil des bas revenus 49,3% des familles (caf-msa) dont les 2 parents travaillent 64 enfants gardés par une assistante maternelle (soit 42,1 % des enfants) avec un taux moyen de garde de 2,8 enfants/assistante maternelle Enfants 0-6 ans 74 enfants gardés par une assistante maternelle avec un taux moyen de garde de 3,2 enfants/assistante maternelle (inclut garde périscolaire) Familles : 140 familles (Caf-Msa) avec enfant < 3 ans 19 mono-parents et 69 dont les 2 parents travaillent	Un seul mode de garde sur le territoire pour les moins de 3 ans : assistante maternelle agréée (pas de structure collective, pas de Mam) Pas de réseau de Baby sitting (se rapprocher du PIJ à Bernay) Pas de service spécifique proposé sur les demandes atypiques (week-end, soirée, urgence...) Pas d'association proposant des gardes d'enfants à domicile => Mise en relation des demandes des familles par rapport à l'offre uniquement faite par le RPAM via les Assistantes Maternelles agréées.	Il est difficile de savoir et donc de recenser : ⇒ combien de familles trouvent une solution intra familiale (grands-parents...) ? ⇒ combien de familles se tournent vers d'autres pôles (Lisieux, Bernay, L'aigle) sur leur axe domicile - travail privilégiant des structures collectives (crèche municipale, halte-garderie, multi-accueil, crèche d'entreprise, Maison d'Assistants Maternelles (MAM)...) ? La création d'une MAM est un sujet parfois évoqué par les assistantes maternelles. Selon elles, cela serait une bonne alternative pour les parents en demande d'un mode de garde collectif . La mise en place par le RPAM d'un fichier de baby sitters sur le territoire de Broglie, en partenariat avec le service Jeunesse du CIAS -> participation active du RPAM dans l'accompagnement des jeunes en les intégrant à un atelier RPAM ou à un accueil LAEP pour une évaluation du candidat (motivation, compétences)

Thème 1.2 : l'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail

Données 2018	Constats	Analyse
<u>Assistantes maternelle</u> 9 => rendez-vous 89 => Téléphone 2 ateliers pratiques sur les congés payés (groupe de 4 à 5 assistantes maternelles)	La majorité des assistantes maternelles agréées connaissent aujourd'hui parfaitement les modalités du contrat de travail. Motifs principaux qui génèrent un rdv au RPAM : - les contrats particuliers (parent employeur avec horaires variables selon les semaines, avec des week-ends (ex mère employeur infirmière), difficiles à mensualiser - la rupture de contrat afin de vérifier les calculs de fin de contrat (calculs de congés payés, régularisation, indemnités de rupture...) Les petites questions sont majoritairement posées par mail : augmentation du tarif journalier, absence de l'enfant.	Les assistantes maternelles ont une bonne maîtrise de la Convention Collective des assistants maternels du particulier employeur Accompagnement des assistantes maternelles par le RPAM sur des questions spécifiques et des ruptures de contrat
<u>Parents</u> 23 => rendez-vous 47 > Téléphone	Lors de ces rendez-vous physiques ou téléphoniques, on constate que peu de parents sont informés sur les démarches d'embauche malgré les informations claires sur le site Pa emploi. Souvent, ils s'en remettent aux explications des assistantes maternelles. Les parents qui s'informent au Relais sont souvent ceux adressés par l'assistante maternelle. Les familles qui viennent spontanément au RPAM sont celles qui souhaitent anticiper le montant des frais de garde. Ces familles sont souvent rassurées par l'entretien physique avec l'animatrice du Relais.	Peu de parents se positionnent comme employeurs. L'entretien physique avec l'animatrice du RAM recadre leur position d'employeur (droits et devoirs) Cet entretien permet de rappeler au parent employeur les règles établies par la convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur, l'obligation de les respecter.

Thème 1.3 : l'information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers

Données 2018	Constats	Analyse
1 demande d'un couple souhaitant devenir tous les 2 assistants maternels. 1 nouvel agrément	Demandes sur les conditions d'accès au métier. Accompagnement quant aux difficultés pour monter leur projet L'assistante maternelle nouvellement agréée n'est pas passée par le RPAM pour obtenir des informations.	Faiblesse en matière d'offre de garde sur les 2 communes importantes : Broglie et Montreuil L'Argillé – sous-effectif d'assistantes maternelles par rapport à la demande. Pour le reste du territoire, trop de candidates à l'agrément nuirait à l'équilibre de l'offre et de la demande. Le candidat à l'agrément ne passe pas systématiquement par le RPAM pour obtenir des informations ⇒ Réfléchir à une information commune aux 4 RPAM sur les conditions d'accès au métier d'assistante maternelle

Thème 1.4 la promotion de l'activité des assistants maternels (nouvelle mission)

Mission non retenue par le service Enfance jeunesse

Mission 2 : les Ram offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

Cette mission se décline en deux thèmes décrits ci-dessous :

Thème 2.1 : Le RPAM contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile

Données 2018	Constats	Analyse
Noyau dur de 10 à 12 personnes qui participent à la majorité des actions proposées par le RPAM : samedis découverte, analyse de pratiques professionnelles, rencontres professionnelles Mise en place séances d'analyse de pratiques professionnelles animées par une psychologue du travail Base documentaire à disposition des assistantes maternelles <u>4 partenaires professionnels en 2018</u> Nadège Dufresnoy, Psychologue du travail : (analyse de pratiques professionnelles) ; Perrine Colmard, Ergothérapeute ; Lucile Anderson, Nutritionniste ; Catherine Amiot : Association Les Sauvageonnes Mission complémentaire d'aide au départ en formation continue : Une rencontre entre assistantes maternelles et Matthieu Prados Directeur MFR Routot (10 assistantes maternelles présentes)	Ces séances apportent aux membres du groupe constitué un éclairage bienveillant et distancié sur la profession Autogestion par les assistantes maternelles : choix des livres, gestion prêt /retour ... ce partenariat permet de proposer des actions diversifiées pour les accompagner dans leur professionnalisation. ▪ expliquer les démarches de départ en formation (dossier inscription, rémunération, démarches auprès du parent facilitateur.) ▪ calendrier des formations existantes ▪ possibilité de formations autres que celles présentées sur le catalogue	Les assistantes maternelles ont : - Une approche plus fine de leur pratique professionnelle - Davantage de questionnements - Davantage de remise en question - Moins d'isolement dans les difficultés rencontrées Cette rencontre a suscité de l'enthousiasme et clarifié voire simplifié les démarches à entreprendre. Emulation collective pour une formation : les assistantes maternelles ont pu se concerter pour choisir ensemble un thème

Pas de partenariat avec la PMI en 2018	Pas de travail de fond avec la PMI entre 2015 et 2018, poste vacant	Turn over d'infirmière-puéricultrice à la PMI de Bernay d'où la difficulté de travailler ensemble pour animer le réseau des assistantes maternelles. Le RPAM souhaite mettre en place des échanges avec la PMI ayant pour but de faire comprendre aux assistantes maternelles que la PMI est aussi là pour apporter une aide, un soutien, un complément d'information dans leur pratique quotidienne et n'est pas seulement un « organe de contrôle »
---	---	---

Thème 2.2 : Le RPAM comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents

Données 2018	Constats	Analyse
<u>En 2018 : 101 ateliers d'éveil</u> 1380 personnes ont participé à ces ateliers soit : 880 enfants : 63 enfants différents 424 assistantes maternelles : 13 différentes 69 parents : 16 mères différentes, 3 pères 6 grands parents : 2 différents Autres : 1	Un noyau dur de 10 à 12 assistantes maternelles qui viennent régulièrement aux ateliers Des parents viennent ponctuellement (surtout baby gym)	Le RPAM est un lieu d'animation incontournable pour les tous petits Il contribue au dynamisme du CCRIL et au bien-être des familles sur le territoire. Il contribue à valoriser les savoirs locaux et les ressources vives du territoire
Pas de liste d'inscription pour participer aux ateliers. 3 ateliers par semaine en période scolaire, quelques ateliers aux vacances de Février et Pâques et en Juillet. Ateliers diversifiés : Baby gym, lecture, cuisine, jeux de ballon, éveil musical et sonore, ludothèque, atelier créatif, transvasement...	Le rythme de 3 ateliers hebdomadaires (dont 1 délocalisé) et la diversité des ateliers proposés correspond bien aux attentes du public	Les assistantes maternelles qui fréquentent le Ram viennent de manière régulière. De par leur attitude professionnelle, bienveillante et respectueuse, elles permettent de travailler ensemble dans des conditions très positives

IV. La formalisation du projet

1. Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention)

Constats principaux :

- Création de l'Intercom Bernay Terres de Normandie en 2017 et de son C.I.A.S en charge de l'Action Sociale définie d'intérêt communautaire par l'Intercom
- Aboutissement d'un Projet Social de Territoire en décembre 2018
- Création d'un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) en septembre 2016. Ce lieu est ouvert dans les locaux du RPAM, aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte responsable (parent, grand-parent ..) Ceci a permis aux familles qui souhaitaient initialement venir au RPAM de venir dans un lieu adapté aux tout-petits.

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Ancrer le LAEP dans le paysage de la petite enfance du Pôle de Broglie	- Etendre le créneau d'ouverture jusqu'à 18h ? - Proposer un 2^{ème} créneau - Proposer un partenariat avec le centre de périnatalité de Bernay (rencontres à thème, communication pour sensibiliser les parents de nourrissons)	Enquête auprès des familles Habitudes des familles qui fréquentent le LAEP Permanences au centre de périnatalité, informations et distribution de plaquettes des LAEP Rencontres à thème proposées aux parents sur site, animées par des sages-femmes ou la psychologue du centre de périnatalité	Répondre aux attentes des familles qui, initialement, souhaitent venir au RPAM Répondre aux besoins des autres familles. Cibler, en lien avec la PMI et les partenaires sociaux du CCRIL, les familles en difficulté afin de les orienter vers ces partenaires	2020/2021	Fréquentation du LAEP : Nb de familles participantes Nb de séances Age des enfants Par qui l'enfant est-il accompagné ? Nouvelles familles Communication sur place au Centre de périnatalité : nb de contacts parents, nb de permanences par an

Harmoniser les outils et les compétences des 4 Ram du CIAS Intercom Bernay	- Création d'outils communs - Mutualisation d'actions communes (sorties, spectacles, soirées débat, journée des assistantes Maternelles)	Plaquettes d'informations Partenariat, échanges de coordonnées	Qualitatif : apporter de la cohérence en termes d'actions proposées par les services liés à la petite enfance et mutualiser les moyens présents sur le territoire.	2020/2021	Nb d'actions communes Type d'actions communes
---	---	---	--	-----------	--

NOUVELLE MISSION : LE TRAITEMENT DES DEMANDES D'ACCUEIL FORMULEES PAR LES FAMILLES VIA MON ENFANT.FR

Mission non retenue par le service enfance jeunesse

2. Le projet relatif aux missions du Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s

Mission 1: les RPAM ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance

Thème 1.1: l'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande

Constat principal : Aucun recensement sur les besoins de mode de garde des familles

Objectifs	Proposition d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisations des actions	Indicateurs d'évaluation
Cerner et apporter des réponses à toutes les demandes et/ou besoins des familles (enfant malade, urgence, horaires atypiques...)	1) Créer un observatoire des besoins de mode de garde : - horaires - -trajet domicile travail - -garde pour enfant porteur de handicap - -garde atypique (we, nuit) 2) Participer aux réunions d'informations de la PMI à Bernay pour les futures agréées Action en lien avec Axe 2 du PST 3) Rencontres régulières à prévoir avec l'infirmière UAM (partenariat à mettre en place, notamment soirées thématiques pour les assistantes maternelles agréées, co animées avec la PMI) Action en lien avec Axe 2 du PST	Outil Excel ou logiciel Partenariat PMI Convention CIAS/PMI	Repérage des futures assistantes maternelles Les assistantes maternelles doivent avoir un autre regard de la PMI (davantage un accompagnement dans leur profession)	2020 ou 2021 2020 : à voir avec l'arrivée du médecin de PMI en novembre 2019 Echéancier : lorsque le poste sera pourvu sur le Pôle Broglie	- Nombre de personnes reçues - Nombre d'enfants et de familles touchés - Origine géographique - Age des enfants - Ménages actifs ou inactifs (problématiques différentes) - Nombre de familles touchant l'Aeeh...

Proposer des temps identifiés de permanence (entretien physique, tél, mail)	1) Rencontre avec les secrétaires de mairie Action en lien avec Axe 2 du PST 2) Créer un support à destination des mairies (plaquette différente de celle destinée au public) pour mise à disposition auprès des usagers Action en lien avec Axe 3 du PST Temps de permanence et de possibilité de rdv identifiés sur la plaquette du Ram	Outils de communication utilisés : téléphone, mail, rdv + diffusion plaquette du Ram (1 plaquette diffusée par le Ram aux familles + 1 plaquette spécifique aux mairies à créer)	Une communication plus élargie du RPAM sur le terrain (et pas seulement via réseau virtuel)	2020 2020 si la nouvelle plaquette destinée aux mairies est aboutie	- Nombre de contacts avec les secrétaires de mairies - Type de contacts - Nombre de plaquettes distribuées auprès des mairies
---	--	---	--	---	---

Thème 1.2 l'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail

Constats principaux

- ↳ Les assistantes maternelles ont une bonne maîtrise de la Convention Collective des Assistants Maternels du Particulier Employeur mais les accompagner en perfectionnant leurs connaissances
- ↳ Peu de parents se positionnent comme employeurs

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
<i>Perfectionner les connaissances juridiques des assistantes maternelles agréées en matière de Droit du Travail.</i>	1) Mise en place de Groupes de travail avec 4 à 5 assistantes maternelles agréées pour travailler sur des cas pratiques et mises en situation (calculs congés payés, régularisation fin de contrat) 2) Inciter les assistantes maternelles à participer à des soirées thématiques sur le Droit du Travail (soirées mutualisées inter Ram) 3) Accompagner les assistantes maternelles sur le prélèvement à la source et les nouvelles règles fiscales 4) Inciter les assistantes maternelles à consulter Pajemploi (fiches)	Supports : - Revues juridiques (l'Assmat, guide, fiches de la Direccte de l'Ain..) - Convention Collective - Veille juridique (nouveau décret, cas de jurisprudence...) - Échanges professionnels (réunion Ram, réunion réseau Caf autour de nos pratiques professionnelles et nos questionnements)	- Maîtriser les éléments du contrat du travail (mensualisation, rupture régularisation de salaire ...) - Permettre aux assistantes maternelles de mieux maîtriser la Convention Collective	2019	- Nombre d'assistantes maternelles en contact avec le RPAM - Nature des outils utilisés - Le partenariat

Sensibiliser les parents et futurs employeurs à leurs devoirs et obligations envers le salarié	1) Positionner le parent en tant que futur employeur en : - L'informer sur les démarches, ses devoirs vis-à-vis du salarié et sur sa posture d'employeur - Lui rappelant que le salarié doit avoir à sa disposition un exemplaire de la Convention Collective et que lui-même doit en avoir une bonne connaissance - Lui transmettre les coordonnées Pajemploi, Fepe, Dirrecte - Pour cela, il faut inciter les assistantes maternelles à proposer systématiquement lors du 1^{er} rdv avec le parent Employeur de se rapprocher du Ram 2) Informer les parents sur les nouvelles règles fiscales : Convier les parents à une réunion mutualisée (Rpam du CIAS de l'Intercom Bernay Terres de Normandie) sur les Impôts 3) Proposer des réunions thématiques aux assistantes maternelles et aux parents, animés par des professionnels(hèmes pouvant intéresser à la fois le parent et l'assistante maternelle : diversification menée par l'enfant (DME)	Entretiens physiques, Supports : Convention Collective, Guide des assistantes maternelles... Direccte, Pajemploi... Entretiens téléphoniques ou par mail : uniquement des informations de base et transmission de coordonnées Pajemploi, Dirrecte, Fepem	Le parent employeur doit être en mesure (et avoir les outils) de se positionner en tant qu'employeur (sa posture, ses droits, ses devoirs envers le salarié) Il doit disposer d'informations de base afin de s'appuyer sur cette posture	2020	- Nombre de parents et futurs parents employeurs
---	--	--	--	--------------------	---

Thème 1.3 l'information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers

Constats principaux

- Faiblesse en matière d'offre de garde au sud du Pôle Broglie
- Pas de document synthétisant les démarches pour devenir assistante maternelle ; document commun aux 4 ram à créer ?
- Développement de l'Espace de vie sociale avec l'arrivée d'un directeur en septembre 2019

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Promouvoir le métier pour les candidats se situant notamment au sud du territoire, là où un besoin d'assistantes maternelles est significatif	1) Informer les candidats à l'agrément sur le dispositif pour accéder au métier d'assistante maternelle Action en lien avec Axe 3 du Pst 2) Informer le futur candidat sur le potentiel de la commune d'habitation Ex1 : Montreuil L'Argillé : forte demande, les assistantes maternelles remplissent pleinement leur capacité de garde Ex 2 : communes proches de la D138, facilité d'accès)	Entretien téléphonique ou rdv Support : guide « devenir assistante maternelle » Si rdv : visite des locaux du RPAM et du CCRIL, ceci apporte un + (bel environnement, locaux de ram spacieux, auditorium pour les spectacles.) Entretien téléphonique ou rdv : valorisation (ou pas) du contexte socio-économique, environnemental de la commune ciblée (sur un grand axe ou non ex : axe vers Bernay, vers Lisieux, vers l'Aigle)	⇒ Mieux faire connaître et mettre en valeur le métier d'assistante maternelle agréée (professionnelle de la petite enfance) ⇒ Susciter des vocations	2019	- Nb de partenaires (ex mission locale) - Nb d'échanges avec chaque partenaire - Nature des échanges (entretien, réunion, tél, mail) - Nb de candidates potentiellement intéressées par un agrément assistante maternelle, leur origine géographique - Nb de dossiers de candidature ayant abouti

	3) Rencontres avec les infirmières UAM (Unités assistantes maternelles) de la PMI Action en lien avec Axe 2 du PST 4) Inciter les services en lien avec la réinsertion professionnelle à promouvoir le métier d'assistante maternelle, de mettre les personnes intéressées en relation avec le RAM Action en lien avec Axe 2 du PST	Temps d'échanges inter Ram, compte rendu des réunions d'informations aux candidates à l'agrément. Instaurer un partenariat durable avec ces partenaires sociaux (accès, services insertion.) par des temps d'échanges.	Ces partenaires sociaux pourront promouvoir le métier d'assistante maternelle et adresser les candidats à l'agrément au Ram	2020 2019	
Faciliter l'accès à la documentation sur les conditions d'accès au métier d'assistante maternelle pour les candidats à l'agrément	1) Brochure d'informations unique et complète sur les conditions d'accès au métier d'assistante maternelle Action en lien avec Axe 3 du PST 2) Informer les partenaires du territoire de l'Intercom Bernay (Accès, MSAP.) de cette Brochure Action en lien avec Axe 2 du PST	⇒ Création d'une brochure commune aux 4 Ram ⇒ Diffusion et mise à disposition de la brochure sur des points stratégiques ⇒ Consultable sur le site Internet de l'Intercom ⇒ Un document est actuellement en préparation sur le nouveau plan formation dans le cadre de l'agrément de assistante maternelle par le Conseil Départemental	Mêmes résultats attendus : ⇒ Mieux faire connaître et mettre en valeur le métier d'assistante maternelle agréée (professionnelle de la petite enfance) ⇒ Susciter des vocations	2020/2021	

Développer le partenariat avec l'EVS (au sein du CCRIL)	1) Poursuivre la participation du Ram à des ateliers parents/enfants Action en lien avec axe 2 du PST 2) Pistes de réflexions nouvelles avec l'évolution de l'EVS Action en lien avec axe 2 du PST	Echanges avec le directeur de l'EVS sur le partenariat possible avec le Ram	Echanges avec des mères susceptibles d'être intéressées par le métier d'assistante maternelle -> susciter des vocations	2020	
--	---	---	---	------	--

Thème 1.4 La promotion de l'activité des assistants maternels (nouvelle mission)

Mission non retenue par le service enfance jeunesse

Mission 2 : Le Ram comme cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

Thème 2.1 : Le Ram contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Poursuivre les actions engagées dans le soutien à la professionnalisation Maintenir leur intérêt à se former Travailler en partenariat avec l'infirmière UAM du Pôle Broglie Mutualiser les expériences des autres Ram en matière de soutien à la professionnalisation des assistantes maternelles	1) Maintenir les « samedis découverte », l'analyse de pratiques professionnelles avec une psychologue, les rencontres avec des professionnels 2) Proposer des ateliers créatifs d'inspiration Montessori 3) Proposer des échanges RAM/UAM/ Assistantes Maternelles (échanges de savoirs et de compétences ex autour du soin/ change au tout-petit..) Action en lien avec Axe 2 du PST 4) Maintenir l'autonomie des Assistantes Maternelles sur l'accès au fond documentaire, sa gestion et son développement Action en lien avec axe 1 du PST 5) Echanges et temps de rencontres 6) avec les Ram du CIAS (et éventuellement d'autres Ram) Action en lien avec Axe 2 du PST	Partenariat avec des professionnels : psychologue du travail (analyse de pratiques professionnelles), nutritionniste, ergothérapeute... Psychologue du Centre de Périnatalité de Bernay Fonds documentaire à disposition au RPAM (autogestion)	- Elargir leur professionnalisation et apporter une valorisation à leur métier - Elargir leurs compétences à des domaines qui facilitent leur épanouissement, leur quotidien et leurs pratiques - Affiner leur posture professionnelle, leurs réflexions, leurs questionnements - Développer chez elles le besoin de se documenter, d'échanger leurs compétences	2019 Dès que le poste d'infirmière UAM sera pourvu 2019 2019	- Nombre d'assistantes maternelles qui participent aux actions proposées. - Nombre de partenaires - Nb d'actions - Type d'actions - Synthèse ou bilan qualitatif des apports de ces actions

L'aide au départ en formation continue

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Faciliter l'aide au départ en formation continue des assistantes maternelles	1) Proposer des temps d'échanges entre les organismes de formation et les assistantes maternelles pour expliquer les démarches <i>Action en lien avec Axe 2 du PST</i> 2) Proposer et échanger avec les assistantes maternelles autour des thèmes de formations, des freins éventuels à partir en formation, des souhaits	- Rencontre avec le Directeur de la MFR Routot : échanges avec les assistantes maternelles autour des formations et des démarches pour partir en formation - Rencontre mutualisée entre IPERIA et les 4 Ram du CIAS - Liste des formations 2019/2020 de la MFR Routot affichées au Ram, transmises par mail à chacune - Formations sur site pour faciliter leur organisation et leur adaptation - Questionnaire annuel sur leurs souhaits de formation, leurs freins éventuels - Echanges individuels après retour des questionnaires ou à la demande	Accroître la motivation des assistantes maternelles pour suivre une formation Emulation auprès d'autres assistantes maternelles Pérenniser leur motivation	2019	- Nombre assistantes maternelles (rencontres, entretiens, départ en formations) - Type de formations - Nombre de formations

Thème 2.2 : Le Ram comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
<u>Pour les enfants</u> Maintien des actions permettant au Ram d'être un lieu d'éveil et de socialisation pour l'enfant Proposer des actions qui sensibilisent les enfants à l'entrée à l'école (pour les plus grands) Proposer une passerelle Ram/ALSH	1) Maintenir les ateliers d'éveil en accompagnant l'enfant dans son développement et son autonomie, en suscitant sa curiosité 2) Proposer des ateliers qui sensibilisent l'enfant au passage à l'école (pour les 3 ans) 3) Proposer à l'ALSH une porte ouverte un mercredi de juin Action en lien avec axe 2 du PST	- L'animatrice de Ram - Le partenariat (Associations telles 123 soleil pour l'éveil musical et sonore.) - Le bénévolat (ex : assistante maternelle qui anime un atelier) - des ateliers lecture avec livres sur l'école, sur la séparation avec l'assistante maternelle - Partenariat Ram/ALSH pour accueillir les parents et enfants et leur faire découvrir le lieu	Permettre au tout-petit : - de rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes, - de se sensibiliser à la vie en collectivité afin de le préparer doucement à l'entrée à l'école - de se familiariser à des consignes de groupe (ex respecter l'espace des bébés dans la salle de jeux) - de découvrir d'autres jeux, des activités créatives, du matériel ludo pédagogique - de se sensibiliser à des jeux de groupe (ex jeux de ballons) - d'acquérir de l'autonomie	2019	- Nb d'ateliers - Nb enfants totaux et différents. - Nb accompagnants totaux et différents

<u>Pour les assistantes maternelles</u> Ancrer le RAM comme un lieu nécessaire d'échanges et de ressources pour les assistantes maternelles en soutenant le dynamisme et l'implication personnelle de celles-ci	1) Maintenir l'intérêt des assistantes maternelles en proposant des ateliers innovants (ex atelier cuisine végétarienne, atelier inspiration Montessori, atelier lecture avec un Kamishibai) 2) Continuer à intégrer les compétences et suggestions des assistantes maternelles : Ex : une assistante maternelle propose un atelier scrapbooking adultes ou avec les enfants (création de cartes pour Noël par ex) Ex : des assistantes maternelles amènent en atelier des réalisations faites à la maison ou des idées trouvées sur Internet Action en lien avec axe1 du PST 3) Diversifier les activités proposées et les moyens à mettre en place 4) 4Proposer des échanges avec des professionnels 5) Proposer des ateliers pratiques pour mettre en commun les questionnements et les réponses apportés (ex sur la convention collective.)	- Le partenariat (associations locales, personnel de l'Intercom comme bibliothécaire...) - Le bénévolat - Les compétences de chacune d'entre elles - Une appropriation des lieux : réflexion autour de l'aménagement de la salle de jeux - Des échanges réguliers entre les idées de l'animatrice et celles des assistantes maternelles pour les ateliers créatifs (chacun apporte sa contribution à l'élaboration de l'atelier) - Les malles (livres, instruments de musique, jeux de société) - Les sorties (balades, pique-nique) - Les ateliers délocalisés - Les spectacles - Film avec débat - Prêt de livres, de jeux et d'instruments de musique	Elargir les champs d'actions possibles dans leur pratique, développer leur créativité, leur imagination Maintenir l'implication personnelle des assistantes maternelles (l'animatrice du Ram n'est pas seule porteuse des projets et ateliers)	2019	Nombre d'assistantes maternelles qui participent aux actions proposées. Nombre de partenaires Nb d'actions Type d'actions
---	--	--	--	-------------	---

<u>Pour les parents :</u> Sensibiliser les parents employeurs aux actions du Ram	1) Inviter les parents à participer aux soirées à thème organisées par le Ram 2) Proposer aux parents, par le biais des assistantes maternelles, de participer avec leur enfant aux spectacles, sorties, pique-nique et ponctuellement aux ateliers d'éveil	Mail ou flyer remis ou information directement par l'assistante maternelle	- Permettre une cohésion entre les Assistantes Maternelles/Ram/Parents - Offrir au parent la possibilité de voir évoluer son enfant au sein du Ram et de partager un moment privilégié avec lui permettre au parent de visualiser le déroulement des ateliers auxquels participe son enfant	2019	- Nombre de parents participant aux actions proposées - Type d'actions proposées
--	--	---	--	-------------	---

3. Le partenariat

PARTENAIRES (locaux, institutionnels, financiers, animations, etc.)	MODALITE DU PARTENARIAT (à mettre en œuvre, à développer, forme, implication, fréquence, outils, etc.)
CAF PMI	CAF : réunions de réseau des RAM de l'ouest du département, tous les 2 mois, qui se déroulent généralement sur le site de Brionne mais elles peuvent aussi se dérouler dans un autre RAM ou en extérieur A partir de novembre 2019, un médecin de Pmi sera en poste à Bernay ainsi qu'un poste d'infirmière UAM sera certainement pourvu (poste vacant depuis la mise en place des UAM) A envisager : - Réunions régulières d'échanges relatifs au réseau des assistantes maternelles (nouvelles agréées, renouvellement d'agrément, les questionnements lors des visites à domicile...) - Développer le partenariat notamment dans l'accompagnement à la professionnalisation des assistantes maternelles (co animer des soirées à thème) - Collaborer avec l'infirmière UAM sur la manière de changer le regard que les assistantes maternelles portent sur la PMI (organe de contrôle) - Mettre en place des réunions Cadre UAM, infirmière UAM, coordinatrice Petite Enfance, RAM - Convention CIAS/Département Actions en lien avec axe 2 du PST
Partenaires/ Ateliers d'éveil, animation : Association 123 Soleil (Bernay) : Eveil sonore et musical, parcours sensoriels, spectacles Club de gym « l'Espérance » (Bernay) : Ateliers baby gym & Ateliers jeux de ballons/initiation aux sports collectifs Rachel BERNARD, Coordinatrice des bibliothèques du CIAS	Il est important de maintenir un partenariat régulier avec ces 3 intervenants : - Permet aux enfants de se familiariser avec les intervenants - Permet aux intervenants de proposer des séances ayant un fil conducteur ou une progression (degré de difficulté croissant par ex) - Fidélise davantage les adultes (repérage de l'activité dans le mois ou le jour de la semaine par ex) La diversité des intervenants crée une dynamique et une émulation au sein des ateliers, d'autant que l'animatrice du RPAM est plus disponible pour accompagner enfants et adultes, pour observer les comportements et éventuellement réajuster si nécessaire. Proposer 3 à 4 fois par an des ateliers lecture animés par Rachel Bernard avec des supports différents que ceux proposés par le Ram : kamishibaï, tapis lecture, raconte tapis, balade contée Toutes ces actions sont en lien avec Axe 2 du PST

Et Assistantes maternelles bénévoles	Ateliers créatifs ou samedis découverte animés par des assistantes maternelles <i>En lien avec axe 1 du PST</i>
---	--

Partenaires / professionnalisation des Assistantes Maternelles :	<i>Actions qui entrent dans le cadre d'échanges transversaux externes soit en lien avec Axe 2 du PST</i>
MFR Routot	- Rencontres assistantes maternelles / Directeur MFR Routot pour exposer les formations prévues sur le calendrier annuel de la MFR, les formations hors catalogues, les démarches notamment auprès du parent employeur - Formations sur site
Nadège Dufresnoy, Psychologue du travail	Maintenir les séances d'analyse de pratiques professionnelles (8 à 10 par an)
Des professionnels tels : Sophrologue	Proposer des ateliers pratiques : initiation à des techniques de gestion du stress et des émotions A voir avec Nadège Dufresnoy ou autre sophrologue
Nutritionniste	Intervention sous forme de samedi « découverte » : Il est important de maintenir des samedis « découverte » sous forme d'ateliers qui apportent un « plus » dans la pratique professionnelle des assistantes maternelles et leur permettent de se retrouver sans les enfants sur des temps conviviaux Ex proposer un atelier pratique (l'équilibre alimentaire, goûters pour les enfants, les enfants et les légumes...) Intervention sous forme de rencontre débat Les thèmes, la forme et les dates restent à définir
Psychologue du Centre de Périnatalité de Bernay	Intervention sous forme de rencontre débat Les thèmes, la forme et les dates restent à définir

V. Le fonctionnement et les moyens au service du projet

1. Le fonctionnement

Périodes de fonctionnement du Ram :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

Périodes de fermeture annuelle : 3 semaines en Août, 1 semaine sur petites vacances scolaires

Organisation de l'accueil physique du Ram en fonction du public :

Horaires d'ouverture du Relais

Lundi : 9h à 18h

Mardi : 9h à 16h30

Mercredi : 13h à 18h30

Jeudi : 9h à 15h

Vendredi : 9h à 18h

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du Ram sur la durée du projet

Répartition des différentes activités professionnelles sur la semaine

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin (préciser les horaires)	9h – 13h temps administratif	9h – 12h Animation collective 12h – 13h Rangement salle et temps administratif		9h – 13h Animation collective en délocalisé + rangement salle	9h – 12h Animation collective 12h – 13h Rangement salle et temps administratif	
Après-midi (préciser les horaires)	13h30 – 18h Accueil physique/téléphonique Temps administratif/réunions	13h30-16h30 Accueil physique/téléphonique Temps administratif/réunions	13h00 – 18h30 Accueil physique/téléphonique Temps partenarial	13h30 – 15h Accueil physique/téléphonique Temps administratif/réunions	13h30 – 18h Accueil physique/téléphonique Temps administratif	
Total heures	8h50	7h00	5h50	5h50	8h50	

Répartition des différentes activités professionnelles en heures (par semaine)

ACTIVITES	Nombre d'heures	Soit en %
Accueil physique	12h	34,28%
Accueil téléphonique		
Temps collectifs et animations	10h	28.57%
Travail administratif	7h	20%
Partenariat	2h	5,72%
Autre(s) – Préciser : réunions petite enfance ou enfance jeunesse	4h	11,43%

1. Les moyens alloués

Les moyens humains

➤ *Animatrice du Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s : Maryse TARTARE*

Nom-prénom	<i>Maryse TARTARE</i>
Date d'embauche	<i>Août 2006</i>
Formation initiale (diplômes)	<i>Maîtrise AES (Bac + 4) en 1981 (Administration Economique et Sociale – Option lettres/Psycho à la Faculté de Lettres de Lille III)</i>
Existence d'une fiche de poste	<i>Oui</i>
Expérience professionnelle antérieure	<i>Enseignante, Chargée d'Etudes, Accueillante en Laep Bernay (mars 2000 à septembre 2017)</i>
Statut ou convention collective (base de référence pour le calcul de l'Etp)	
Durée de travail hebdomadaire (en heures et Etp) ²	<i>35h00</i>
Formation continue envisagée	
Pas d'autre personnel affecté au fonctionnement du RPAM	

²La valeur équivalent temps plein (Etp) est déterminée en fonction du statut ou de la convention collective applicable au salarié.

Les locaux

Le RPAM dispose d'un local spécifique au sein du Centre de Cultures, de Ressources, d'Initiatives et de Loisirs.

Pour les permanences, le RPAM dispose de

- Un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité
- Une salle d'attente ou espace spécifique permettant la disposition de chaises et d'un présentoir

Observation :

Possibilité pour les familles d'attendre à l'accueil du CCRIL (espace avec fauteuils)

Pour les animations collectives, le Ram dispose de

- Une salle réservée aux ateliers d'éveil
- Une salle de réunion (en propre ou mise à disposition)
- De sanitaires à proximité ou sur place
- D'un espace poussettes

Les autres lieux d'intervention

COMMUNE	Adresse du lieu d'intervention	Lieu de permanences	Lieu d'animations collectives	Descriptif des aménagements extérieurs des locaux (<i>espace poussettes, parking, jardin, cour, etc</i>).
St Aubin du Thenney	Salle des Fêtes		x	Parking à proximité
Capelles les grands	La mairie		x	Parking à proximité

Le matériel à disposition du Ram

Matériel	Oui/Non
Téléphone fixe	oui
Téléphone portable	non
Répondeur	non
Photocopieur	oui
Ordinateur (préciser fixe ou portable)	Ordinateur fixe
Imprimante	oui
Logiciel de gestion (si oui, lequel)	non
Accès Internet	oui
Adresse électronique Ram (courriel)	oui
Matériel pédagogique et d'animation (jeux, etc)	oui
Documentation spécifique : revues, livres	oui
Véhicule	non

2. Les outils

Les sites Internet dédiés : des outils au service du Ram

- ✓ le site Internet « mon-enfant.fr »
- ✓ le site Internet « Caf.fr »
- ✓ site Internet «net particulier.fr »

La communication autour du projet de fonctionnement

Le plan de communication du Ram est formalisé dans le tableau ci-après :

Cible	Actions réalisées	Outil/Support	Résultats
Assistantes maternelles agréées Parents employeurs ou futurs parents Candidats à l'agrément Assistantes maternelles agréées en activité Tous publics	Les informations sur le RPAM et sur la petite enfance identiques sur tout le territoire de l'Intercom Bernay et ce par différents créneaux : ➤ Sur le terrain : flyers et plaquettes disponibles ➤ Sur le site internet du Cias ➤ Sur la page Facebook du C.I.A.S. « Terres de Solidarité »	- Création et diffusion Plaquette commune aux 4 Ram - Création et diffusion Charte de bienvenue - Création et diffusion plaquette commune aux 4 Ram - Outil de mise en ligne des assistantes maternelles courant 2019 - Site Internet du Cias en cours de développement - Page Facebook Terres de solidarité en cours de développement - Agenda mensuel des événements des différents service du Cias (dont service Petite enfance) depuis avril 2019	- Mieux faire connaître le RPAM et notamment ses missions - Faciliter l'accès à l'information par différents moyens et innovants - Identifier le CIAS comme porteur de l'action sociale sur L'intercom Bernay Terres de Normandie

Les moyens financiers

Budget 2019 RAM Trinité de Réville

Articles	Désignation	Budgété
6042	Achats prestations de services	800
60623	Alimentation	150
60624	Produits de traitement	-
60628	Autres fournitures non stockées	30
60631	Fournitures entretien	50
60632	Fournitures petit équipement	100
60636	Vêtements de travail	-
6064	Fournitures administratives	-
6065	Livres, cassettes	150
6068	Autres matières et fournitures	450
6182	Doc générale et technique	100
6185	Frais de colloques, séminaires	-
6188	Autres frais divers	2500

VI. Annexe 1 : Fiche de Poste de Maryse TARTARE

TARTARE Maryse Temps complet : ☒ oui ☐ non Catégorie : A Grade : Attaché Statut : Titulaire	Animatrice d'un Relais Parents Assistantes Maternelles et d'un lieu d'accueil enfants parents
---	--

Description du poste

Anime un Relais Parents Assistantes Maternelles (R.P.A.M.), en lien avec les partenaires ; lieu d'informations et d'échanges au bénéfice des assistants(es) Maternels(les) non permanents(es) et des parents (85%)

Assurer un rôle d'accompagnement de la fonction parentale au sein d'un lieu d'accueil enfants parents (L.A.E.P.) (15%)

Spécificités du poste

- Horaires irréguliers, avec amplitude variable (soirées et week-ends)
- Rythme de travail lié aux disponibilités des parents et des assistants(es) maternels(les)
- Travail dans les locaux du relais ou sur des sites délocalisés
- Déplacements fréquents

Lieux d'exécution

L'agent effectue ses missions au sein du R.P.A.M. et du L.A.E.P. au sein du Centre de Culture, de Ressources, d'Initiatives et de Loisirs (C.C.R.I.L.) situé 652, route de l'Eglise à la Trinité de Réville (27270)

Place du poste dans l'organisation

L'animatrice est placée auprès du pôle Enfance Jeunesse et agit sous l'autorité de la coordinatrice petite enfance.

Relations fonctionnelles

- Contacts réguliers avec les parents et les assistants(es) maternels(les) non permanentes
- Relations régulières avec les différents membres de l'équipe
- Relation continue avec le supérieur hiérarchique
- Relations ponctuelles avec les personnels intervenants dans la structure (psychologue, intervenants extérieurs...)
- Echanges réguliers d'informations avec les partenaires (C.A.F., Conseil départemental, Protection Maternelle et Infantile...)
- Relations fréquentes avec les associations et structures du secteur enfance
- Concertation avec les employeurs des assistants(es) maternels(les) non permanents(es)

Animation du R.P.A.M. - Missions / Compétences mises en œuvre

Accueil, conseil et organisation d'un lieu d'information, d'échanges et d'accès aux droits

- Mettre en place des permanences d'accueil du public
- Orienter les parents, professionnels et acteurs de l'accueil à domicile
- Relayer vers les bons interlocuteurs
- Identifier une demande, analyser le besoin réel et proposer la réponse adaptée
- Accompagner les parents et assistantes maternelles dans une démarche de contractualisation
- Faciliter le rapprochement des parties en cas de litige et orienter vers les instances spécialisées
- Garantir le cadre (respect de la charte de bienvenue et de règles d'hygiène et de sécurité)

Information aux parents et aux professionnels de la petite enfance

- Informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil individuels et collectifs existant sur le territoire :
 - Centraliser les demandes d'accueil spécifiques
 - Délivrer une information générale en matière de droit du travail.
 - Orienter les parents vers les interlocuteurs privilégiés
- Informer les professionnels de l'accueil de la petite enfance en donnant une information générale aux (futurs) professionnels sur l'ensemble des métiers de la petite enfance :
 - Informer les assistants(es) maternels(les) sur les modalités d'exercice de leur profession (à domicile, en crèche familiales ou Maison d'Assistants Maternelles-MAM) et sur les différentes aides auxquelles ils/elles peuvent prétendre.
 - Apporter un premier niveau d'information sur les différents modes d'exercice du métier de garde à domicile (emploi direct, service mandataire ou prestataire).
 - Délivrer une information générale en matière de droit du travail. Orienter les professionnels vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques.
- Participer à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant
 - Participer à l'élaboration des diagnostics territoriaux
 - Assister aux réunions de préparation des contrats avec les partenaires.

Offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

- Développer le R.P.A.M. comme lieu de professionnalisation :
 - Organiser des temps et projets collectifs pour les professionnels : groupe d'échanges / de paroles, conférences / débat, promotion de la formation continue auprès des professionnels et des parents employeurs.
 - Organiser des temps d'activité et d'animation (ateliers d'éveil) pour les enfants accompagnés par les assistants(es) maternels(les) et gardes à domiciles : support de l'observation des pratiques professionnelles.
 - Animer des groupes de réflexion et d'analyse des pratiques autour de l'action éducative
 - Stimuler le besoin de formation, en faciliter l'accès et favoriser les échanges après la formation

Animation du R.P.A.M. - Missions / Compétences mises en œuvre - suite

- Développer l'animation
 - Organiser des temps festifs en direction des parents, des professionnels et des enfants dans le but de favoriser les échanges et développer le lien social.
 - Organiser des temps d'activité et d'animation pour les enfants accueillis par les assistants(es) maternels(les) et gardes d'enfants à domicile.
 - Faciliter l'accès aux différents services existants et créer des passerelles afin de faciliter les transitions qui marquent le parcours de l'enfant.

Gestion administrative

- Participer à la gestion administrative et budgétaire du service : rédiger les documents administratifs, élaborer le budget prévisionnel et suivre l'exécution budgétaire.
- Elaborer le projet de fonctionnement du service
- Evaluer les actions mises en place et être force de propositions

Développement et animation d'un réseau de partenaires

- Echanger avec les institutions locales afin de définir une stratégie partagée
- Participer au réseau des RPAM pour favoriser la diffusion d'information, le partage d'expérience, la mutualisation des outils, l'harmonisation des pratiques, la valorisation des actions et la mise en place d'actions mutualisées.
- Favoriser les échanges avec les structures du territoire
- Mettre en œuvre des projets inter-relais

Animation du L.A.E.P. - Missions / Compétences mises en œuvre

Animation d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents

- Contribuer au développement de l'enfant et de la relation parents - enfants
- Assurer un rôle de soutien à la fonction parentale
- Rompre l'isolement et créer du lien social entre les familles
- Favoriser la participation active des familles au sein du lieu

Aménagement d'un espace dédié et accueil des familles

- Optimiser le site en tenant compte des besoins des enfants et des parents, des contraintes et des objectifs du L.A.E.P.
- Accueillir les familles de manière personnalisée
- Garantir le cadre (respect de la charte de bienvenue et de règles d'hygiène et de sécurité)
- Être disponible et à l'écoute des familles
- Être attentif à l'évolution de l'enfant et des relations enfants parents
- Favoriser l'expression et la participation des adultes et des enfants
- Informer et orienter les parents en fonction de leurs demandes
- Assurer l'entretien et le renouvellement du matériel nécessaire à l'activité

Animation du L.A.E.P. - Missions / Compétences mises en œuvre - suite

Evaluation des séances

- Mettre en place les outils permettant l'évaluation de la fréquentation du lieu
- Participer à des temps de réflexion et d'analyse de sa pratique individuelle

Elaboration d'un projet cohérent avec les missions du L.A.E.P.

- Définir clairement les objectifs du lieu
- Faire évoluer la charte de bienvenue le cas échéant
- Définir les modalités d'organisation (espace, temps, matériel...)
- Définir le plan de communication
- Définir les modalités d'évaluation du lieu

Moyens techniques

- Bureau adapté à un travail administratif et relationnel (ordinateur, matériel de secrétariat, logiciels spécifiques à l'activité...)
- Matériels de communication : téléphones fixe et portable, accès Internet
- Photocopieur multifonctions (copieur, imprimante, scanner, fax)
- Véhicule de service selon disponibilité

Responsabilités

L'agent est :

- Garant du bon déroulement des activités
- Responsable de la transmission des informations aux responsables et aux personnes concernées
- Responsable de la bonne communication avec les parents et assistants(es) maternels(les)
- Responsable de la sécurité des personnes présentes et du maintien en bon état du matériel.
- Garant du respect des règles d'hygiène et de sécurité

Savoirs faire requis

- Accueil et d'orientation du public
- Adaptabilité à des interlocuteurs, des situations et des activités nouvelles
- Savoir s'appuyer sur des modalités de transmission de savoirs/savoir-faire adaptées au public et aux problématiques rencontrées.
- Identification des structures et acteurs institutionnels de l'enfance et acteurs sociaux, culturels et sportifs du territoire
- Suivre les évolutions réglementaires

Savoirs faire requis - suite

- Identification des évolutions et mutations familiales et sociales
- Connaissance de la réglementation du travail spécifique à la garde de jeunes enfants à domicile
- Connaissances éducatives et psychologiques du jeune enfant
- Connaissance de méthodes et outils d'observation, de diagnostic des besoins des populations
- Connaissance de méthodes et outils d'analyse des pratiques et de l'évaluation des besoins de formation
- Technique de recueil et de traitement de l'information
- Techniques de médiation
- Techniques d'animation et dynamique de groupe
- Maîtriser l'outil informatique et les outils de communication

Savoir être requis

- | | |
|-----------------------|------------------------------|
| ➤ Autonomie | ➤ Faculté d'écoute |
| ➤ Adaptabilité | ➤ Patience |
| ➤ Amabilité | ➤ Ponctualité |
| ➤ Capacité à animer | ➤ Réserve |
| ➤ Créativité | ➤ Respect des usages sociaux |
| ➤ Discrétion | ➤ Rigueur |
| ➤ Diplomatie | ➤ Sens de l'observation |
| ➤ Disponibilité | ➤ Sens de l'organisation |
| ➤ Esprit d'analyse | ➤ Sens des responsabilités |
| ➤ Esprit d'initiative | ➤ Sens du service public |
| ➤ Facilité de contact | ➤ Tolérance |

Beaumont-le-Roger, le 15/11/2018.....

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

La Coordinatrice Petite Enfance,

Anne-Laure GUERY.

La Directrice du C.I.A.S.,

Valérie PAPELOREY.

L'agent,

Maryse TARTARE.